



GROUPEMENT DES UNIONS PROFESSIONNELLES BELGES DE MEDECINS SPECIALISTES

FEDERATION D'UNIONS RECONNUE PAR LA LOI

Avenue de la Couronne 20 - 1050 Bruxelles

☎ (02) 649.21.47

📠 (02) 649.26.90

✉ info@vbs-gbs.org

🏠 <http://www.gbs-vbs.org>

Les soins urgents et nécessaires restent garantis

La directive du Comité Hospital & Transport Surge Capacité exige que les hôpitaux ferment leurs départements de chirurgie, y compris la chirurgie de jour, dans le cadre de la phase 2A, en date du 26.10.2020.

Le GBS comprend pleinement la nécessité de concentrer les moyens et le personnel hospitalier y compris médical pour faire face à la seconde vague de COVID-19.

L'ouverture d'une capacité complémentaire de 15 % de lits en soins intensifs nécessite du matériel semblable à celui que nous trouvons au sein des salles d'opération. L'accroissement de l'activité aux soins intensifs, l'existence d'un circuit COVID-19 et non COVID-19, requièrent une augmentation du personnel médical et infirmier. Ce qui signifie que l'on devra fermer des salles d'opération et mobiliser des anesthésistes-réanimateurs et du personnel infirmier pour prêter main forte aux patients COVID-19, essentiellement en soins intensifs

Nous déplorons que la suppression des activités électives crée un sentiment d'abandon et d'insécurité parmi nos patients. Seules les interventions nécessaires et urgentes seront désormais autorisées. Une intervention urgente est par définition nécessaire. Une intervention nécessaire n'est pas obligatoirement une intervention urgente. À la demande du SPF Santé publique, le GBS a publié sur son site des listes des interventions prioritaires par spécialité. Les interventions de confort ne sont par définition pas prioritaires.

Le médecin-chef de l'hôpital est, conformément à la loi, responsable de l'organisation du département médical et est garant de la qualité des soins.

Nous demandons que les quartiers opératoires puissent utiliser les ressources existantes en personnel médical et matériel, afin d'assurer les soins nécessaires aux patients sans pour autant interférer avec les dispositions prises pour les patients COVID-19. En d'autres termes, le message pour la population devrait être que les quartiers opératoires ne sont pas fermés mais qu'ils assurent les interventions urgentes et nécessaires pour leur santé. Ne pas utiliser les ressources disponibles en chirurgiens, médecins, anesthésistes-réanimateurs, infirmiers du quartier opératoire, serait un gâchis sanitaire et économique. Nous comptons sur la responsabilité du médecin-chef, des médecins, des chirurgiens, et des anesthésistes-réanimateurs pour garantir, en temps de pandémie, le maintien des soins nécessaires et urgents.

Donald Claeys
Secrétaire général

Jean-Luc Demeere
Président